



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question au Gouvernement n° 1466

Texte de la question

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. le président. La parole est à M. Philippe Rouault, pour le groupe UMP.

M. Philippe Rouault. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur le ministre, le concept de développement durable progresse lentement, trop lentement face aux enjeux. Nous constatons en effet des dérèglements climatiques dus à l'augmentation des gaz à effet de serre, une accumulation des produits chimiques dans l'eau, un appauvrissement des ressources naturelles, une régression de la biodiversité. Il existe un trop fort décalage entre cette volonté de développement durable et les pratiques. Le développement des énergies renouvelables, par exemple, est insuffisant. La deuxième édition de la Semaine du développement durable s'ouvre aujourd'hui et s'achèvera le dimanche 27 juin. Pouvez-vous nous apporter des informations plus précises sur cette manifestation et, surtout, nous indiquer comment votre ministère entend agir pour que les initiatives et avancées en matière de développement durable ne se réduisent pas à quelques jours par an ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'écologie et du développement durable.

M. Serge Lepeltier, ministre de l'écologie et du développement durable. Vous avez raison, monsieur le député, l'environnement se détériore dans le monde. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est la raison pour laquelle le Président de la République a alerté le monde entier à Johannesburg.

Le réchauffement climatique, par exemple, aura dans les dizaines d'années qui viennent, et peut-être à plus court terme, des conséquences considérables sur l'environnement mais aussi des conséquences géostratégiques. Ainsi, du fait de la hausse du niveau des mers, des millions de personnes risquent d'être déplacées. La France, naturellement, est concernée : fonte des glaciers, multiplication des inondations et des périodes de canicule. Il faut donc agir, et c'est tout l'objet du développement durable.

Qu'est-ce que le développement durable (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), notion parfois mal comprise ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et le gouvernement durable ?

M. le ministre de l'écologie et du développement durable. C'est le développement économique et le progrès social dans la durée, permettant le renouvellement des ressources énergétiques et des ressources naturelles. La Semaine du développement durable a deux objectifs.

Premier objectif, mobiliser l'ensemble des acteurs, les citoyens, mais aussi les entreprises, les collectivités locales et les associations. J'ai envie de leur dire à tous : l'écologie a besoin de vous !

Second objectif, informer nos concitoyens, parce que, sans information, ils ne s'approprient pas ce concept. Il faut leur dire comment économiser l'énergie, gérer les déchets, économiser l'eau.

Cette semaine, de nombreuses initiatives seront prises.

Au cours de cette année scolaire, avec François Fillon, mon collègue de l'éducation nationale, nous avons expérimenté une éducation à l'environnement dans dix académies. En septembre, nous généraliserons cette expérience dans la France entière, dans les écoles primaires, les collèges et les lycées.

En matière de déchets, je suis allé hier dans la grande distribution pour voir les mesures prises pour limiter les emballages et les suremballages, en particulier les sacs plastiques. Dans certaines enseignes, on constate une diminution de 10 % des sacs plastiques, 40 % quelquefois dans certains magasins. Cela veut dire que, lorsqu'on agit, il y a des résultats.

J'invite également nos concitoyens à mettre une étiquette sur leurs boîtes aux lettres pour dire qu'ils ne veulent plus de publicité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Rouault](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1466

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2004